



PROTOCOLE SANITAIRE

Applicable lors des entrainements encadrés

Le **port du masque** est obligatoire dans la zone d'accueil de l'entrainement.

L'utilisation de **gel hydroalcoolique** est obligatoire à l'entrée de la zone d'accueil de l'entrainement et entre chaque exercice.

Les affaires personnelles doivent être rangées dans un sac et distantes de 1m de celles des autres participants.

Chaque participant doit respecter la distanciation de 2m.

Le regroupement de personnes est limité à 6.

Chaque participant utilise son propre matériel:

- Protège carte (fourniture d'un protège carte neuf par pers en septembre)
- Pointeur (possibilité de prêt de pointeur pour l'année scolaire contre un chèque de caution de 50€, encaissable le 15/07 si la puce n'est pas retournée)
- Boussole

Les boitiers de chronométrage seront désinfectés à l'issue de la dépose.

En cas de **covoiturage**, tous les passagers et le conducteur doivent porter un masque. Le nombre de personnes par voiture est limité à 2 personnes par rangée. Chacun doit se laver les mains avant de monter dans le véhicule et après descente du véhicule.

Diffusion: newsletter COPS91, www.cops91.fr, affiché sur chaque entrainement encadré





Rappel des mesures d'hygiène

Afin de ralentir la propagation du virus, les mesures d'hygiène définies cidessous et de distanciation sociale, incluant la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes, dites barrières, définies au niveau national, doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance.

- se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (dont l'accès doit être facilité avec mise à disposition de serviettes à usage unique) ou par une friction hydro-alcoolique;
- se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude;
- se moucher dans un mouchoir à usage unique à jeter dans une poubelle;
- éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
- Les masques doivent être portés systématiquement dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties. Toutes les personnes de onze ou plus sont concernés, sauf dans les cas mentionnés par décret et hors pratique sportive.
- L'utilisation de l'application TousAntiCovid est à recommander.

Ensemble contre la Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Éviter de se toucher le visage



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Le port du masque

